

**Siège Social** : 36000 Châteauroux

**Adresse** : 2 Place des Cigarières

**Date de convocation** : 24 novembre 2023

---

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Vendredi 8 Décembre 2023

**L'an deux mil vingt trois**

**Le 08 décembre,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 35 / Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (29)**

ALLARD Bernard, AUJEAN Bernard, AVEROUS Gil, BRANCHOUX Gilles, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Éric, CHARPENTIER Dominique, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, DELYS Dominique, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, HUGON Jean-Yves, IMBERT Tony, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, RIOLET Guy, ROBIN Guy, SALADIN Michel, SECHERESSE Claudette, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte, WUNSCH Brigitte, YVERNAULT Philippe

**Étaient absents (12)**

DRUI Martial, FOISEL Michel, GARGAUD Patrick, GUESNARD Yves, LAROCHE Laurent, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, SAVY Philippe, SEMION Michel, TUAL Didier, VIAUD Philippe

**Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)**

BALSAN Charles-Henri a donné pouvoir à AVEROUS Gil  
MARCHAND Bernard a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis  
MAUBOIS Philippe a donné pouvoir à CHARPENTIER Dominique  
PERSONNE Jacques a donné pouvoir à LION Michel  
PICOUT Laurent a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston  
ROUFFY Marc a donné pouvoir à DAUZIER Claude

**Étaient excusés (3)**

BERTHOUMIEUX Pierre, ELBAZ Xavier, JUDALET Patrick

**Objet :** Approbation de la convention de partage d'informations relative à la construction puis à l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Buzançais au lieu-dit Les Sables de la Perrière

Dans le cadre du développement de la centrale par la SAS Soleil des Boischaux, la ville de Buzançais souhaite être informée de l'avancée de la construction et de l'exploitation de cette centrale PV.

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Buzançais au SDEI, ce dernier bénéficiera du même niveau d'informations.

A cet effet, la ville de Buzançais, le SDEI et la SAS Soleil des Boischaux ont décidé de formaliser ce partage d'informations à travers une convention jointe en annexe.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup> :** D'approuver la convention jointe en annexe.

**Article 2 :** D'autoriser M. Le Président à signer la présente convention ainsi que tous les documents s'y afférent.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Louis CAMUS



Secrétaire de Séance :

Michel LION

Accusé de réception en préfecture  
036-200031987-20231208-05202308-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2023  
Date de réception préfecture : 14/12/2023